Termes de Référence

Consultation SARA-Jeunesse

Rabat – Octobre 2019

Contexte

En septembre 2018, les Nations Unies se sont dotées d'une nouvelle Stratégie pour la jeunesse, intitulée « **Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes** ». L'objectif affiché est de « *Construire un monde dans lequel les jeunes jouissent de leurs droits et ont les moyens de développer pleinement leur potentiel, et reconnaissent leurs capacités d'action et de réaction à l'adversité, ainsi que leur qualité d'agents du changement* ».

Les Nations Unies reconnaissent et souhaitent encourager le rôle moteur des jeunes sur les questions de paix et de développement durable à travers l'adoption de résolutions, accords et conventions internationales tels que l'Agenda 2030 pour le développement durable, les résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité ou le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD).

Au Maroc, les jeunes hommes et femmes (10 – 24 ans) représentaient 28 pour cent de la population marocaine selon les chiffres du dernier recensement général réalisé en 2014. En 2019, la part des jeunes (hommes et femmes) a certainement fortement progressé et nombreux sont ceux et celles qui sont confrontés aux défis que sont l'accès à la formation, à l'éducation, à l'emploi, aux services de santé de bases. Leur contribution aux avancées et développement socio-économiques et politique du pays est également reconnu au haut plus haut niveau. Cette reconnaissance est manifeste à travers l'adoption de plusieurs stratégies et plans en faveur de la jeunesse, en sus de la Convention de 2011. On peut également citer, l'adoption de la Vision Stratégique 2015-2030, la Plateforme Gouvernementale de la Politique Nationale Intégrée de la Jeunesse, la Stratégie Nationale de Promotion de la Santé des Jeunes et du plan d'Action Intersectoriel pour la Santé Scolaire et Universitaire/Promotion de la Santé des Jeunes au Maroc.

L'initiative des d'un groupe d'agences du système des Nations Unies (SNU) qui a abouti à l'adoption d'un cadre de coopération conjoint sur la thématique de la jeunesse au Maroc s'inscrit dans la vision portée par le Secrétaire général des Nations à travers la stratégie « Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes ». Cette démarche répond par ailleurs, à l'impératif de profiter

d'une conjoncture politique et sociale particulièrement favorable que connait le Maroc, pour se positionner comme partenaire clé dans l'accompagnement du gouvernement et des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre des politiques et programmes pour les jeunes holistiques, inclusifs et axés sur les droits de l'homme.

Pour que l'intervention du SNU soit efficace, il est nécessaire d'avoir une idée précise des instruments normatifs, des initiatives, des politiques, programmes qui touchent à la thématique jeunesse en cours ou planifiés pour être en mesure d'évaluer les besoins et apporter un accompagnement adéquat au gouvernement marocain et autres parties prenantes.

Objectifs de la consultation :

Objectif général :

Développer la stratégie qui servira de cadre à l'intervention des agences du système des Nations Unies, et de leurs partenaires au Maroc, sur la thématique Jeunesse. Cette stratégie devra être articulée autour de celle proposée par le secrétaire général des Nations Unies intitulée «Jeunesse 2030 »[1] du secrétaire général des Nations Unies et faire le lien avec la Plateforme Gouvernementale de la Politique Nationale Intégrée de la Jeunesse. Elle devra également permettre de jeter les bases pour l'élaboration du programme conjoint d'appui du SNU à la mise en œuvre des politiques Jeunesses au Maroc.

Le consultant ou la consultante devra utiliser l'approche SARA (**S**ituation **A**nalysis and **R**esponse **A**ssessment) dans le cadre de l'exécution de la consultation.

Objectifs spécifiques

- Recherche bibliographique, collecte et analyse des données sur la thématique jeunesse
- Répertorier les politiques et initiatives existantes sur la thématique jeunesse
- Identifier et évaluer les besoins des parties prenantes en terme d'accompagnement pour une mise en œuvre efficace des politiques et/ou initiatives sur la thématique jeunesse
- Proposer des axes d'intervention sur lesquels pourraient se positionner le Système des Nations Unies (en prenant en compte les avantages comparatifs des agences qui travaillent sur la thématique jeunesse) en s'appuyant sur le travail préliminaire déjà réalisé par l'équipe pays du SNU (cf. note conceptuelle élaborée par l'UNCT)
- Elaborer la stratégie d'intervention du SNU pour accompagner la mise en œuvre de la politique intégrée de la jeunesse au niveau national
- Identifier les potentiels partenaires financiers

Résultats escomptés

- Rapport analytique des programmes et stratégies sectorielles existants au niveau national disponible
- Base de données des principaux acteurs intervenant sur la thématique Jeunesse créée

[1] https://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/UN-Youth-Strategy_French.pdf

- Ensemble des initiatives sur la Thématique Jeunesse, en cours ou planifiée, y compris celles appuyées par le SNU sont identifiées et répertoriées
- Rapport préliminaire avec les conclusions et recommandations pour les parties prenantes rédigé et accessible
- Atelier de restitution des résultats de l'analyse SARA, de validation des recommandations et de planification des futures étapes organisé
- Rapport de l'étude SARA (incluant les observations et commentaires des parties prenantes) finalisé

Les tâches et responsabilités du consultant(e) sont :

i) Rédiger un rapport préliminaire qui devra contenir les éléments suivants:

- Analyse détaillée des études, enquêtes, stratégies, politiques, plans, projets et autres documents existants portant sur la Thématique Jeunesse ;
- Etude comparative des stratégies, politiques, plans, initiatives, programmes avec les expériences et normes internationales et régionales portant sur la Thématique Jeunesse au Maroc ;
- Inventaires des initiatives et bonnes pratiques existantes sur la Thématique Jeunesse ;
- Conclusions de l'étude accompagnées d'une liste détaillée des recommandations aux parties prenantes sur les mesures à prendre ;

i) Organiser et conduire des entretiens avec les intervenants clés au niveau gouvernemental, de la société civile, des jeunes et avec les agences du Système des Nations Unies qui traitent de la Thématique Jeunesse ;

ii) Contribuer à l'organisation de l'atelier de validation des résultats avec l'ensemble des prenantes. La participation se traduira notamment par l'exécution des tâches énumérer ci-après :
    - Rédaction de note conceptuelle
    - Co-animation de sessions de l'atelier
    - Rédaction du rapport de l'atelier accompagné de la feuille de route pour la mise en œuvre des prochaines étapes

iii) Rédiger le rapport final de l'étude SARA, en y incluant les observations et commentaires des participants à l'atelier et des parties prenantes.

Etapes de réalisation

Cette consultation, se déroulera selon les modalités suivantes :

- Finalisation et validation de la note méthodologique ;
- Analyse de la situation et proposition de réponses aux besoins identifiés ;
- Conduite des entretiens et rencontres avec les acteurs clés ;
- Rédaction du rapport préliminaire;
- Organisation de l'atelier de restitution et validation des résultats de l'étude
- Rédaction du rapport final (avec des constats et des recommandations d'intervention) ;
- Elaboration de la feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations

Livrables:

- **Livrable 1 :** Note méthodologique détaillée de la consultation accompagné d'un plan de travail et d'un échéancier ;
- **Livrable 2 :** Un rapport préliminaire de l'étude (cf. Tâches et responsabilités du ou de la consultant(e), point i))
- **Livrable 3 :** Note conceptuelle et rapport de l'atelier de validation de l'étude SARA ;
- **Livrable 4:** Un rapport final incluant les conclusions et recommandations de l'atelier de validation;
- **Livrable 5 :** Synthèse du rapport final sous format PPT. Le document devra inclure les éléments essentiels de la feuille de route

Ethique de la consultation

Le (la) consultant(e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies ainsi que le consentement éclairé des personnes interviewées.

Durée et lieu de la consultation

- La durée de la consultation est de **40** Jours ouvrables sur une période de **2** mois et qui commencera à partir de la date de la signature du contrat.
- Le lieu de la consultation : National.

Compétences et qualifications requises

La consultation nécessite que le/la consultant(e) dispose d'une expérience et des compétences avérées suivantes :

- Compétences académiques : Diplôme universitaire supérieure en politiques internationales et/ ou en sciences humaines/sociales, en éducation, en santé publique, en développement international ou formation équivalente ;
- Compétences dans la recherche : Capacité à exploiter, analyser les ressources documentaires;
- Expérience professionnelle reconnue dans le domaine la recherche en sciences sociales (échantillonnage, conception des instruments de collecte de données, analyse des données qualitatives et quantitatives sensible aux besoin des bénéficiaires ciblés) ;
- Expérience avérée en matière de préparation de plans stratégiques et de développement de programmes liés à la jeunesse ;
- Capacité à organiser et conduire des réunions, rencontres etc.
- Capacité de communication, de synthèse et de rédaction.
- Maitrise des outils informatiques (Traitement de texte, tableurs, application et logiciels d'analyse statistique, recherche sur internet…)
- Parfaite maitrise de la langue française, esprit de synthèse et qualités rédactionnelles avérées.

Dossier de candidature:

- Une note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de cette consultation ;
- Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de la jeunesse et l'élaboration des stratégies ;
- Un calendrier d'exécution ;
- Une proposition financière en HT et TTC incluant tous les frais liés à la consultation.

Modalités contractuelles et financières

Un contrat de ladite consultation sera établi entre UNESCO et UNFPA en tant que Co-présidents du Groupe Thématique Jeunesse et le (la) consultant(e).
Le/la consultant(e) recevra un tarif journalier pour un nombre total de 40 jours ouvrables entre Octobre et novembre 2019.

Supervision de la consultation

- L'UNESCO et le l'UNFPA, agences co-présidentes du Groupe Thématique Jeunesse (GTJ), assureront la supervision du consultant ;
- Les deux agences devront également les destinataires des livrables qui ne seront considérés finalisés qu'après leur validation par elles ;
- Les résultats de la consultation feront l'objet d'une validation au cours d'un atelier de restitution réunissant l'ensemble des parties prenantes et toute personne dont la participation pourrait être jugée utile.

Budget de la consultation

- Les honoraires de l'expert dépendent de son profile et de son expertise.

Modalités de soumission

- La proposition complète sera envoyée par courrier électronique à l'adresse email suivante : jamai@unfpa.org
- Les propositions doivent être soumises au plus tard le vendredi 29 Novembre avant 17 heures.